

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4737 - Vendredi 25 Octobre 2024 - Prix : 200 Fc

CLASSEMENT FIFA

Les Comores progressent de 10 places



PICA FESTIVAL :

La photographie comme représentation identitaire

La première célébration de la photographie pica festival a débuté ce jeudi 24 octobre à Moroni. En partenariat avec plusieurs organismes comme l'IHOI, le département de La Réunion, le ministère de la culture etc., cet événement veut promouvoir la culture comorienne et explorer le patrimoine à travers le regard des photographes.

Plusieurs acteurs de la culture se sont réunis à Moroni ce jeudi 24 octobre pour ce rendez-vous culturel « du PICA festival ». Cet événement rentre dans le cadre de la promotion et préservation du patrimoine culturel. D'emblée, le vice-président du 6e congrès panafricain et président du festival, Ali Ahmed Mahmoud, précise que ce festival a pour mission d'inciter les gens à avoir un autre regard de la photographie, sur notre histoire, identité, sur l'afrodescendance du comorien etc. « C'est pourquoi nous essayons de ramener la population à revenir vers la photo, afin d'avoir une autre perception que juste l'instantané », avance-t-il. Et de poursuivre : « Nous allons tout mettre en œuvre pour que ces activités deviennent biennal. En 2026 à la même date, du 24 au 31 octobre, nous organiserons ce festival avec des acteurs de

l'océan indien. Par ailleurs, nous souhaitons avant 2026, posséder un musée virtuel de la photo, un endroit où les gens pourraient se rendre pour découvrir l'histoire des Comores à travers la photographie, un objectif primordial », souligne-t-il.

Présente, la directrice générale des arts et de la culture, Wahidat Hassani explique que ce premier festival s'inscrit dans un ensemble de manifestations visant à promouvoir et à stimuler toutes les initiatives de dynamisation de la problématique culturelle aux Comores. « L'ouverture de ce festival par son format succède au 6e congrès culturel panafricain qui s'est tenu à Moroni du 23 au 27 septembre dernier », se remémore-t-elle. A en croire Wahidat Hassane, les arts dans toutes ses formes et dimensions ont toujours été l'expression la plus visible de la culture des peuples qui les produisent et les diffusent. « Nous formulons le vœu que ce festival propulse la création artistique aux Comores vers une notoriété méritée. Les potentialités existent ici aux Comores, il faut sortir ces artistes comoriens de l'anonymat », confie-t-elle. Elle ajoute que les arts et la culture comorienne connaissent une reconnaissance. « Notre département a eu l'opportunité au cours de ces dernière



années de mettre en avant la photographie dans les activités à travers les festivals internationaux tels que le kumbh Mela festival en Inde, le FACC festival contemporain aux Comores, etc. ».

Cet événement a émerveillé plus d'un. « Après l'ouverture officielle, la démonstration des mannequins vêtus en habits tra-

ditionnels m'a laissé sans voix. Voir des jeunes qui s'habillent toujours ainsi démontre qu'on n'a pas totalement perdu notre identité », explique une personne dans le public », tout en précisant, « ce qui m'a vraiment marqué c'est qu'à l'exposition j'ai pu voir des photos des médinas de Ndzuan, Mwali et Ngazidja mais plus encore des

lampadaires que nos grands-mères utilisaient dans les années 30-40. Des moments forts à s'en souvenir », se rappelle-t-elle. C'est en 2007 que l'association de la promotion des arts visuels a été créée, pour donner une visibilité aux photographes dans la vidéo.

Mohamed Ali Nasra



UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE



Avis d'appel d'offre :

No :02 / 2024 / Projet SEA Urban Résilience/Comores

Dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience climatique urbaine en Afrique du Sud-Est », financé par le Fonds d'Adaptation (FA), mise en œuvre conjointement par ONU-Habitat et Oxfam, en partenariat avec la Municipalité de Moroni, il est prévu la mise œuvre de 4 initiatives de résilience à Moroni dont l'appui à la gestion des déchets de la commune de Moroni.

Nous invitons par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires éligibles à présenter, sous pli fermé, leurs offres pour la fourniture de deux (2) camion-bennes d'une capacité chacune de quatre mètre cube (4m3).

Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir toutes les informations relatives à l'offre à l'adresse email suivant:

- Email: salima.hamada@oxfam.org.za
- Email en copie: toufael.rambou@oxfam.org.za

Les offres doivent être soumises à l'adresse suivant :

Bureau d'OXFAM sis à Atua Immobilier, 2eme Étage/ Moroni Mangani (en face de Sara Market).

Et au plus tard le 8 novembre 2024 avant 9:30.

Les ouvertures des plis se feront le meme jour à 10:00 à l'adresse indiqué ci-dessus.



UN HABITAT
FOR A BETTER URBAN FUTURE



APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) NATIONALE/ INTERNATIONALE, SPECIALISTE EN SYSTEME D'ALERTE PRECOCE POUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES.

Dans le cadre du projet « Renforcement de la résilience climatique urbaine en Afrique du Sud-Est », financé par le Fonds d'Adaptation (FA), mise en œuvre conjointement par ONU-Habitat et Oxfam, en partenariat avec la Municipalité de Moroni, il est prévu la mise œuvre de 4 initiatives de résilience à Moroni dont la mise en place d'un système d'alerte précoce communautaire de la commune de Moroni.

Les Candidats intéressés par la consultation peuvent consulter les termes de référencé en suivant le lien ci-dessous:

<https://eu.docworkspace.com/d/sAMJ2HVGcxe2OArusMrW4pxQ>

La date limite de soumission des candidatures est fixée au **lundi 28 Octobre 2024 à 17h00 heure de Moroni**

TENSIONS ENTRE LES COMORES ET MADAGASCAR :

Moroni oppose une fin de non-recevoir à la cheffe de la diplomatie malgache

Alors qu'elle a avait demandé d'être reçue en audience à Beit-Salam pour transmettre un « message » du chef de l'État malgache à Azali Assoumani, la ministre malgache des affaires étrangères ne viendra pas finalement. Et pour cause, sa demande a été rejetée par la partie comorienne.

Moroni ferme-t-il la porte aux négociations avec les Malgaches pour récupérer les 50 kilogrammes de lingots d'or ? Alors qu'elle envisageait de se rendre à Moroni hier jeudi pour «

transmettre un message » du président Andry Rajoelina à Azali Assoumani, Rasata Rafaravavitafika, la ministre des affaires étrangères de Madagascar, devrait prendre son mal en patience. Selon une source diplomatique, Moroni a bien pris soin de lui notifier la décision de Beit-Salam de ne pas pouvoir la recevoir « pour des raisons liées à l'agenda du chef de l'État » selon une source proche de la présidence. « La raison officiellement évoquée ça reste un langage diplomatique. Mais la réalité est qu'Azali a très mal pris la décision

unilatérale et brutale des autorités malgaches de fermer leur frontière maritime avec les Comores [sous le prétexte du choléra] », nous confie notre interlocuteur.

Le 16 octobre dernier les passagers d'un bateau battant pavillon comorien ont été empêchés de débarquer au port de Majunga pour cause du choléra. Une décision que « déplore » le gouvernement comorien qui dénonce par la même occasion « un prétexte injustifié ». « Le gouvernement comorien s'interroge, à juste titre, sur le bien-fondé d'une telle décision, l'OMS n'ayant à ce

jour déclenché aucune alerte pouvant justifier des mesures aussi drastiques et restrictives. Il appelle, enfin, les autorités de Madagascar à reconsidérer sa position et à donner une chance au dialogue pour mettre fin à ce regrettable malentendu », poursuit le communiqué du ministère des affaires étrangères.

En toile de fond de ces tensions entre Moroni et Antananarivo, une histoire de lingots d'or. En décembre 2021, la gendarmerie des Comores a procédé à une importante saisie de 50 kilogrammes de lingots d'or en provenance de

Madagascar. Le métal jaune, depuis gardé à la Banque centrale des Comores, est réclamé par les autorités malgaches. Après la tentative de négociation à l'amiable avortée le 26 mai, en marge de l'investiture d'Azali Assoumani, Andry Rajoelina a voulu envoyer sa ministre des affaires étrangères en médiation pour le même objectif : la récupération des lingots d'or que les négociateurs malgaches disent appartenir au beau-père du président malgache.

TM

ENVIRONNEMENT

Des journalistes formés sur la protection de la biodiversité

Dans le cadre de la lutte contre le changement climatique et pour la protection de la biodiversité, le Réseau des Jeunes Entrepreneurs aux Comores, en partenariat avec le ministère de l'environnement a organisé du 22 au 24 octobre au Retaj Moroni, une formation des journalistes et responsables de communication des entreprises sur l'économie circulaire et la protection de la biodiversité. Cette dernière financée par l'ambassade de France a pour but de renforcer les capacités des journalistes et responsables de communication des entreprises en protection de la biodiversité et accompagner les entreprises à mieux gérer leurs déchets.

L'objectif de cette formation est aussi de former un groupe des observa-

teurs de climat, dans le but de continuer à informer le public sur les questions liées au changement climatique. Après cet atelier, un réseau de journalistes et des responsables de communication des entreprises sera mis en place pour élaborer un plan d'action de sensibilisation au niveau des entreprises et communes sur la question de la gestion des déchets. Et aussi sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la protection de la biodiversité marine », a fait savoir Ibrahim Ali Mohamed président du Réseau des Jeunes Entrepreneurs aux Comores.

Et de préciser que les participants seront sensibilisés aux enjeux environnementaux locaux et mondiaux, pour promouvoir des actions concrètes pour la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire, de l'économie bleue, de la transition écologique des entreprises et la ges-



tion durable des ressources naturelles. « Cette formation permettra de renforcer la spécialisation et l'engagement des journalistes et responsables de communication des entreprises en faveur de la protection de notre planète et de susciter des

initiatives positives pour un avenir plus vert et durable », dit-il. Tout en remerciant les partenaires à savoir Banda bitsi, Maison de l'emploi et l'appui crucial du ministère de l'environnement.

« Aujourd'hui, les effets du

changement climatique se font sentir un peu partout. Aux Comores, ces dernières semaines, plusieurs effets sont ressentis. Je vais citer entre autres la montée des eaux dans certaines localités, les inondations etc. », lance Ali Oubeidillah attaché de presse au ministère des affaires étrangères, un des participants. Pour lui la formation est très importante vu le phénomène climatique. « Qu'une association s'organise pour sensibiliser les différents acteurs sur l'importance et la nécessité de protéger l'environnement et ainsi tenter de réduire les effets du changement climatique, car cela permet aux jeunes et tous les acteurs de faire une prise de conscience citoyenne enfin de prévenir les dangers auxquels le pays fait face », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

DIPLOMATIE :

Dr Maoulana Charif accrédité au Vietnam

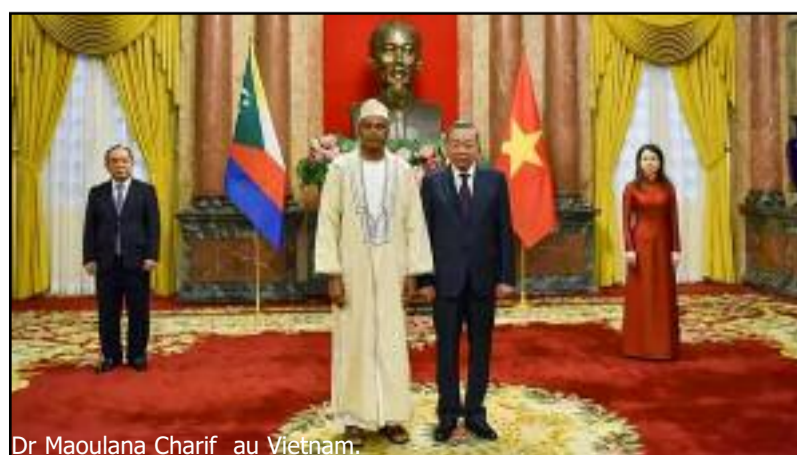
Pour renforcer la coopération entre Moroni et Hanoï, Dr Maoulana Charif, ancien ministre de l'économie et nouvel ambassadeur de l'Union des Comores auprès des pays d'Asie, a présenté lundi 21 octobre dernier ses lettres de créance au président de la République socialiste du Vietnam, Tô Lâm. Une nouvelle étape dans le développement des relations bilatérales, inscrites dans la vision du président Azali Assoumani de promouvoir la coopération économique entre les deux nations.

Dr Maoulana Charif, ancien ministre de l'économie et désormais ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Comores auprès des pays d'Asie, vient de présenter, lundi 21 octobre ses lettres de créance au président de la République socialiste du Vietnam, Tô Lâm. Une nouvelle

étape dans les relations diplomatiques entre les Comores et le Vietnam, dans une démarche proactive pour renforcer les liens bilatéraux entre les deux pays. Il a déjà présenté ses lettres de créance dans cinq autres pays asiatiques, à savoir la République populaire de Chine, le Japon, la Corée du Sud, la Malaisie

et le Brunei. Il poursuit sa mission de consolider les relations entre les Comores et les nations asiatiques, qui s'inscrit dans la vision de la politique étrangère du président Azali Assoumani.

Lors de son échange avec la presse vietnamienne, l'ambassadeur a rappelé la volonté du président



Dr Maoulana Charif au Vietnam.

Azali de renforcer les liens de coopération entre les peuples comorien et vietnamien. Il a souligné que cette présentation est une continuité des efforts amorcés lors du sommet du G7, qui s'est tenu récemment au Japon, où les deux chefs d'État ont discuté des opportunités de renforcement de la coopération entre leurs deux nations. Dans son discours, l'ambassadeur a déclaré que « les deux chefs d'État se sont engagés à renforcer la coopération en rapprochant les populations des deux pays ». Il a particulièrement insisté sur l'importance de la coopération dans les domaines économiques et de la formation supérieure, notamment en médecine et dans les nouvelles technologies, des secteurs cruciaux pour le développement des Comores. Le diplomate a précisé que ces secteurs représentent le socle sur lequel se bâtira une relation durable et bénéfique pour les deux pays.

Il a exprimé la détermination du président Azali à mener le pays vers une nouvelle ère d'émergence, où les relations internationales joueront un rôle clé dans le développement national. Le renforcement des relations avec des pays comme le Vietnam est perçu comme un levier essentiel pour permettre à la jeunesse comorienne d'accéder à une formation de qualité. Cette formation est vue comme indispensable pour l'adaptation aux défis mondiaux et la contribution à la réussite du Plan Comores émergent, qui vise à moderniser et développer durablement le pays. La présentation de ces lettres de créance renforce la présence des Comores sur la scène internationale et ouvre la voie à des collaborations stratégiques qui devraient bénéficier à la population comorienne.

Ibnou M. Abdou

SITE HISTORIQUE :

Un vieux site archéologiques découvert à Ntsaweni

Suite à la récente découverte des ruines d'une maison probablement construite à l'époque de Ntswamyindza qui remonte à plusieurs siècles, les habitants de Ntsaweni au nord de Ngazidja, ont fait appel aux archéologues du pays pour procéder à des analyses des constituants afin d'en définir l'ère géologique. L'appel a été attendu. L'enseignant chercheur Ali Mohamed Gou et le premier administrateur de l'université Ibouroi Ali Toibibou se sont rendu sur les lieux pour inspection. Après cette révélation inédite, les habitants de Ntsaweni souhaitent une archéologie préventive.

L'archéologie préventive consiste à préserver le patrimoine archéologique menacé par les travaux d'aménagement urbain. Et concernant la découverte de Ntsaweni, la menace est évidente. Selon la vidéo relayée sur les réseaux par Comores Hindza, la découverte a été fortuite, suite à des travaux d'aménagement en vue d'une nouvelle construction. Les propriétaires du terrain veulent aménager l'espace, d'où l'opération de démolition des anciens murs qui a conduit à la surprenante découverte du sous-sol.

« C'est la famille Dukudjuwu qui, en achetant ce terrain pour y construire une maison, a accidentellement mis au jour ces ruines historiques. Auparavant, la ville avait confié ce même terrain à la famille Inya Mkanga pour y résider. Toutefois, selon Mohamed Cheick Mhoudine, les véritables propriétaires du terrain seraient en fait la famille de Mohamed Mchangama, issue d'une lignée royale et prestigieuse de la ville, liée par des liens familiaux à Mtsamwindza », explique Ali Chahidi. Toutefois l'idée de réhabiliter le site fait place à d'autres projets comme celui de préserver les lieux en tant que site historique.

En ce sens, un habitant de Ntsaweni explique à travers le média en ligne Comores Hindza : « Le site découvert se trouve dans le quartier Dara Boini (Ntsaweni), une zone habitée à l'époque par des nobles. Nous demandons à la famille Abdou Rafiou. Une famille des personnes érudites de préserver la découverte. Ce sont des individus qui comprennent la valeur du patrimoine et peuvent accepter la mise en place d'une archéologie expérimentale. Mais cela explique davantage l'implication de la ville, Ntsaweni Tarehi et Kashandar afin



Site historique à Ntsaweni.

de préserver l'histoire et le patrimoine du pays ».

Suite à cette découverte, le professeur Gou et le premier administrateur de l'université des Comores Ibouroi Ali Toibibou ont mené une

inspection préliminaire des lieux. Et jusqu'à lors les recherches se poursuivent afin de déterminer les structures anciennes de la citée révélée sous le foyer Nadjim El Komor. En occurrence, les théories avancées

font référence à un ancien Ntsaweni submergé par les eaux. Mais tout reste à découvrir grâce aux travaux de recherche.

Kamal Gamal



Projet DIASPORA Avis de marché

NATURE DU MARCHÉ : Services

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : Proposition et pilotage d'un dispositif de mobilisation court terme d'expert.e.s de la diaspora sur des structures et projets prioritaires pour les Comores (composante 3 du projet Diaspora)

REFERENCE DU MARCHÉ SUR PLACE (Plateforme des Achats de l'Etat Français) : 24-MAPA-S146

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores.

FINANCEMENT : Groupe AFD.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Toute personne (y inclus auto-entrepreneur) non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans le règlement de consultation.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit : Critère 1 : Prix des prestations (notation financière sur 30 points maximum) ; Critère 2 : Qualité technique sur 70 points).

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une note technique (NT sur 70 points maximum) par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.

Les offres ayant obtenues une note technique inférieure à 50/70 seront considérées comme inappropriées.

Attribution

Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) obtenue par addition des notes technique et financière (NG=NF+NT) sera attribuée à chaque offre évaluée techniquement et financièrement.

Le(s) soumissionnaire(s) ayant obtenu la note globale la plus élevée sera (seront) considéré(s) comme ayant fourni l'offre économiquement la plus

avantageuse et se verra (verront) attribuer le marché.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien :

<https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2643467&orgAcronyme=s2d>

Vous pouvez aussi effectuer la demande de ce lien par email à l'adresse suivante : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : <https://www.marches-publics.gouv.fr> au plus tard **5 jours** ouvrés avant la date limite de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **11/11/2024 à 17h00 (heure de Moroni)**.

PROCEDURES DE RECOURS :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr

CLASSEMENT FIFA

Les Comores progressent de 10 places

Il était attendu par les amateurs de football, des fans des Cœlacanthes en particulier. Le dernier classement de la FIFA est tombé hier jeudi. Les Comores gagnent dix points, par rapport au classement du mois de septembre. Désormais, les Cœlacanthes deviennent la meilleure équipe de l'océan indien.

C'est un duo africain qui signe la plus grande progression au classement FIFA de ce mois d'octobre. Les Comores et le Soudan enregistrent chacun, une progression de dix places par rapport au classement du mois de septembre. « Le Continent Mère est particulièrement à la fête, puisque c'est également un duo africain qui signe les progressions les plus spectaculaires en termes de places. Il s'agit des Comores (108e, +10) et du Soudan (110e, +10) qui ont respectivement tenu tête à la Tunisie et au Ghana, dans leurs doubles confrontations qualificatives pour la CAN 2025 », lit-on dans un article sorti sur le site de la FIFA en accompagnement du classement.

Si l'Argentine continue de dominer de peu, ce classement depuis bientôt trois ans, l'équipe comorienne en pleine reconstruc-

tion depuis une année et l'arrivée de Stefano Cusin à sa tête ne cesse de progresser. « En progression constante depuis de nombreux mois, les Comores en profitent pour atteindre, une nouvelle fois, le meilleur classement FIFA de leur histoire », renchérit la publication de la FIFA. En effet, après avoir oscillé entre la 121e et la 117e place ces derniers mois, l'équipe comorienne vient pour la première fois de descendre sous le 110e rang au classement FIFA en se classant 108e au classement de meilleures nations du football. Ce classement, effectué après la fenêtre FIFA du mois d'octobre, prime la bonne tenue des Verts, qui sont allés gagner en Tunisie (1-0) avant de faire match nul à Abidjan (1-1) contre cette même équipe, pourtant mieux classée. Cette double confrontation, a d'ailleurs fait dégringoler, les nord-africains de la 36e à la 47e place.

Une progression à en croire le sélectionneur, qui est le fruit d'un travail de synergie, entre les parties prenantes engagées autour des Cœlacanthes. « C'est sûr que ça fait plaisir. C'est le fruit d'un travail, on a commencé notre projet il y a un an, avec un objectif de reconstruire une équipe pour les prochaines saisons. Tout le mérite est pour les

joueurs et le staff technique, qui travaille derrière, la fédération qui est très présente, un gouvernement qui appuie, et un public impliqué ». En tout cas, ce classement ne doit pas être une fin en soi mais, au contraire un repère pour nous rappeler que le chemin est encore long. « C'est un processus, la route est encore longue avant d'être vraiment compétitifs, et d'être sûrs d'avoir franchi un step », a fait rappeler, Stefano Cusin.

Et ce dernier de rappeler le plus important, qui reste les deux matches du mois de novembre. « Les deux prochains seront importants, ça nous permettra de nous situer, de continuer notre progression, notre projet. Nous sommes satisfaits mais, on sait que la vie d'une sélection c'est la recherche de l'amélioration continue, que ce soit au niveau du staff, des joueurs ». Et ce dernier de rappeler en guise de conclusion, les progrès que son équipe a réalisés depuis une année : « En une année, on a quand même gagné vingt-deux places au classement FIFA, je pense que cela démontre la progression de l'équipe ».

Imtiyaz

108	↑		COM	1185.98	▼
109	↓		MAD	1180	▼
110	↑		SDN	1176.2	▼
111	○		PRK	1175.14	▼
112	↓		TAN	1173.84	▼
113	↓		NAM	1173.81	▼
114	↓		MTN	1168.44	▼
115	↓		LBN	1167.49	▼
116	↓		GNB	1166.34	▼
117	↑		ZIM	1162.48	▼



Projet AFIDEV Avis de marché

NATURE DU MARCHÉ : Travaux

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : Travaux de construction d'un bâtiment composé d'un REZ de jardin, RDC et deux étages devant abriter l'Office Comorien des Produits de Rente « OCPR »

REFERENCE DU MARCHÉ SUR PLACE (Plateforme des Achats de l'Etat Français) : 24-MAPA-T031

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores.

FINANCEMENT : Groupe AFD.

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Toute personne (y inclus auto-entrepreneur) non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit : Critère 1 : prix des prestations (notation financière sur 40 points maximum) ; Critère 2 : Qualité technique sur 60 points).

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une note technique (NT sur 60 points maximum) par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.

Attribution

Une note globale (NG sur un maximum de 100 points) obtenue par addition des notes technique et financière (NG=NF+NT) sera attribuée à chaque offre évaluée techniquement et financièrement. Le(s) soumissionnaire(s) ayant obtenu la note globale la plus élevée sera (seront) considéré(s) comme ayant fourni l'offre économiquement la plus avantageuse et se verra (verront) attribuer le marché selon le lot où ils auront obtenu la note globale la plus élevée. Un soumissionnaire ne peut être adjudicataire de plus d'un

lot. Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte.

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit.

Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande en utilisant ce lien : <https://www.marchespublics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseDetailConsultation&id=2636203&orgAcronyme=s2d>

Vous pouvez aussi effectuer la demande de ce lien par email à l'adresse suivante : log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Toute demande d'informations complémentaires sur des points techniques ou administratifs du dossier devra être effectuée via l'adresse email : <https://www.marches-publics.gouv.fr> au plus tard **5 jours** ouvrés avant la date limitée de remise des offres.

La date limite de soumission est fixée au **26/11/2024 à 14h00 (heure de Paris)**.

PROCEDURES DE RECOURS :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; email : greffe.ta-paris@juradm.fr

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, F-75004 Paris ; e-mail : greffe.ta-paris@juradm.fr



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisanat

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816),
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

Coordination Nationale du Projet

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Réf. N° : 24/011/MAPA/FSRP-KM/DC/FRS

Acquisition des Matériels informatiques et Manutentions pour la mise en œuvre du collatéral Management de l'UCCIA en deux lots distincts.

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « acquisition et livraison des Matériels informatiques et Manutentions pour la Mise en œuvre du Collatéral Management de l'UCCIA, pour le compte du projet FSRP-KM en deux lots » :

- **Lot 1** : Acquisition et livraison des Matériels informatiques;

- **Lot 2** : Acquisition et livraison des Matériels de Manutentions.

2. Le FSRP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « **le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins trois (03) marchés similaires pour le lot1 et un marché similaire pour le lot2, au cours de 06 dernières années avec satisfaction de l'Acheteur** ».

3. La procédure sera conduite par mise en

concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023.), ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande de cotation à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

5. Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du FSRP-KM à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous.

La demande de cotation sera retirée par voie électronique au secrétariat du FSRP-KM.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 05 novembre 2024 à 14H 00min**. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, **le 05 Novembre 2024 à 14H 00min**.

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat

BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (FSRP-KM) /

Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 25 octobre 2024



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Artisanat

DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES (FSRP_KM, P177816),
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

Coordination Nationale du Projet

AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE

Réf. N° : 2024/012/MAPA/FSRP/DC/FRS

ACQUISITION ET LIVRAISON DE DEUX VEHICULES PICK UP DOUBLE CABINES POUR LA DIRECTION DE RESSOURCES HALIEUTIQUES ET L'UCCIA POUR LE COMPTE DU PROJET FSRP-KM

1. Le Gouvernement Comorien a reçu un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM) et à l'intention d'utiliser une partie de ce Don pour effectuer des paiements au titre du Marché « acquisition et livraison de deux véhicules Pick Up double cabine pour le compte du projet FSRP-KM » :

2. Le FSRP sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « le soumissionnaire doit démontrer qu'il a réalisé au moins un marché similaire au cours de 5 dernières années avec satisfaction du Client »

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à une demande de cotation ouverte (DC) telle que définie dans le « Règlement- de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre

2023.) ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

3. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat du projet FSRP-KM situant à Mdé, EX-Cefader au Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, du Tourisme et de l'Artisanat ; email : projetfsrp@gmail.com et prendre connaissance du dossier de demande de cotation ouvert à l'adresse mentionnée ci-dessous : du lundi au vendredi à partir de 8H 00min à 15h 30, et du samedi : 8H 00min à 12H 00min.

Le Dossier de demande de cotation en version française peut être retiré au secrétariat du FSRP à tout Soumissionnaire intéressé à l'adresse ci-dessous. La demande de cotation sera retirée par voie électronique ou au secrétariat du FSRP-KM.

4. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 06 Novembre 2024 à 14H**

00min. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes dans la salle de conférence du FSRP à l'adresse ci-dessous, **le 06 novembre 2024 à 14H 00min**. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre (garantie bancaire ou chèque certifié) , pour un montant de **cinq cent Mille (500 000) Francs Comoriens**.

5. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Ministre de l'Agriculture, de la Pêche, et de l'Artisanat

BP :41-Moroni

A Mdé ex-Cefader -maison des épices.

Au secrétariat du Projet (FSRP-KM) / Email : projetfsrp@gmail.com

Lancé, le 25 Octobre 2024